

**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2011

Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI :

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de M. le Préfet des Landes en date du 31/12/2003. Il comprend au 31/12/2011, 529 collectivités landaises dont :

- 318 Communes
- 25 Communautés de communes dont deux Communautés d'Agglomération
- Des établissements publics locaux et départementaux : CCAS/CIAS/Maisons de retraite/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA
- Le Conseil Général des Landes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes, notamment.

Une Assemblée Générale a eu lieu le 05/05/2011, ainsi que 5 réunions du Comité Syndical au cours desquelles 54 délibérations ont été prises.

Le Comité Syndical comprend 22 membres :

Représentants du Conseil Général des Landes : (délibération du Conseil Général des Landes en date du 20 mars 2008)

- Henri EMMANUELLI, conseiller général du canton de Mugron
- Xavier FORTINON, conseiller général du canton de Mimizan
- Jean Louis PEDEUBOY, conseiller général du canton de Sabres
- Bernard SUBSOL, conseiller général du canton de Tartas Ouest
- Alain DUDON, conseiller général du canton de Biscarrosse

Représentants des communes :

- Jean-Jacques CARRAU, maire de Tilh
- Yves GUEDO, maire de Sainte-Eulalie-en-Born
- Geneviève FRADIN, maire d'Aubagnan
- Serge GLEYZE, maire de Sarbazan
- Francis DESBLANCS, maire de Cazères-sur-l'Adour
- Roselyne LACOUTURE, maire de Bas-Mauco
- Jacques LAMOTHE, maire de Saint-Paul-en-Born
- Nathalie BORDENAVE-CAU, adjointe au maire de Saint-Cricq-Villeneuve
- Marie-Pierre SENLECQUE, maire de Le Sen
- Dominique CAZAUX, maire de Cère

Représentants des Communautés de communes :

- Christian BERTHOUX, représentant la Communauté d'agglomération du Grand Dax
- Jean-Claude DUIZABO, représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
- Marc LATASTE, représentant la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse

Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :

- Pierre CERAN, représentant le CCAS de Soustons
- Jean-Claude DEYRES, représentant le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
- Jean-Marie SAUBANERE, représentant le CIAS du pays tarusate
- François SALLIBARTAN, représentant l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales

L'organigramme de l'ALPI est le suivant :

Président : Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général

1^{er} Vice-président : Xavier FORTINON, Conseiller Général de Mimizan

2^{ème} Vice-président : Roselyne LACOUTURE, Mairie de Bas-Mauco

3^{ème} Vice-président : Jean-Jacques CARRAU, Maire de Tilh

Directeur : Renaud LAGRAVE

Pôle administratif :
Responsable du pôle Marcelle DESSA
Maryse GOYENETCHE
Marjorie DUVIELLA
Pascale DAUGREILH

Pôle assistance :
Responsable du pôle Patrice LAFOURCADE
Béatrice TAILLÉ
Florence REVELLY
Nabila EL HOSSINI
Mélanie COIFFARD
Jean-François CABANNES
Cyril DESGROISILLES
René GUILHEMSANG
Denis SAINT-LEZER
Jean Sébastien BONNIN
Guillaume BOUGUE
Mickael BOUDAUD
Sylvain ETCHEGARAY
Olivier DUPLÉ
Xavier LARREZET
Lise MARUNE
Catherine MIREMONT

Pôle formation :
Responsable du pôle Laurent LABADIE
Frédéric ESTIVALS
Sandrine DEVIÈGE

Pôle e-administration :

Responsable du pôle

Renaud LAGRAVE
Denis BREVET
Christelle LARA
Damien GUIRLES
Didier ROBINO
Karène BASSOMPIERRE
Guillaume BOULOM
Pascale SÉRÉ
Elodie PIZET

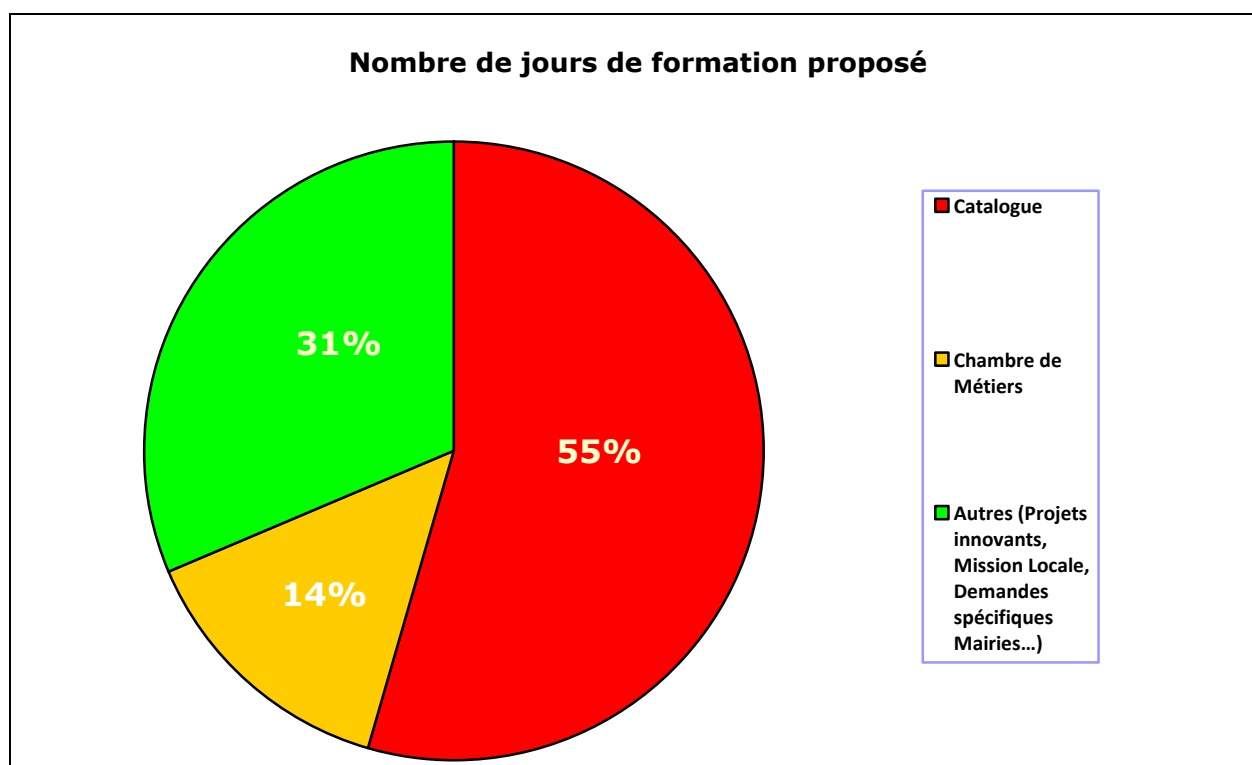
Pôle formation

Le pôle formation a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers ou le Conseil Régional. Il aura proposé cette année :

279 sessions soit 390 jours de formation pour environ 2100 stagiaires.

Dont :

- **155 sessions soit 212 jours dans le cadre du catalogue** mis en ligne dès le début de l'année sur l'extranet départemental.
- **56 sessions de formation, soit 56 jours,** pour la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes.**
- **6 sessions soit 60 jours,** dans le cadre de la convention sur les projets innovants pour les **demandeurs d'emploi** avec le Conseil Régional d'Aquitaine.
- **62 sessions soit 62 jours,** pour des demandes en formations spécifiques.



À noter que les communes de Dax, Mimizan et Tartas puis le Conseil général des Landes, la Communauté de communes du Grand Dax, la Communauté de communes de Maremne Adour Côte-Sud, la Communauté de communes du Gabardan, le Syndicat des eaux du Tursan, le Sydec, l'IUFM des Landes, l'EPHAD de Sabres et le CCAS de Capbreton ont fait appel à l'Alpi pour organiser des stages intra collectivité pour leurs besoins propres.

Départ d'Odile BENETEAU, recrutée pour quelques mois afin de pallier aux forts besoins en formations provenant essentiellement de la commune de Dax (30 sessions) et du Conseil général des Landes (20 sessions). Ces formations portaient toutes sur la **suite bureautique libre OpenOffice**.

De plus, l'ALPI a finalisé la **mise en place de la nouvelle application de gestion des stages** (en ligne depuis février 2011) qui permet de :

- supprimer les ressaisies, afin de faciliter la gestion et éviter les erreurs éventuelles
- obtenir une visualisation des plannings plus claire
- automatiser la gestion des ressources en fonction des formations
- faciliter l'accès aux adhérents

Il est rappelé que les formations sont illimitées et accessibles à l'ensemble des agents, quels que soient leurs statuts mais aussi aux élus. À noter que de plus en plus de collectivités importantes en nombre d'agents, utilisent ce service de l'ALPI pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

Pôle Assistance

En ce qui concerne l'assistance sur les logiciels métiers :

Nombre d'appels : 5869

Comparatif 2010-2011

Logiciel	Année 2010	Année 2011
AFI paie/GRH/N4DS	1421 (28,64%)	1709 (29,12%)
JVS état civil/factu/cimetière	556 (11,21%)	911 (15,52%)
APOLOGIC (aide sociale)	390 (7,86%)	440 (7,50%)
DOMATEL (télégestion)	11 (0,22%)	14 (0,24%)
ABELIUM (gestion des familles)	608 (12,26%)	913 (15,56 %)
CIRIL (finances)	413 (8,32%)	274 (4,67 %)
COSOLUCE comptabilité / élection	1461 (29,45%)	1260 (21,47 %)
APPIA (urbanisme)	37 (0,75%)	29 (0,49%)
C3RB (bibliothèque)	5 (0,10%)	171 (2,91%)
sans affectation	56 (1,13%)	61 (1,04 %)
AFI GRH 2.0		87 (1,48%)
	4961	5869

Cette année, ont été terminées les migrations du logiciel état civil et débutées celles des logiciels petite facturation et paie en web.

De nouveaux sites sont venus s'ajouter pour les logiciels de : gestion des cimetières (2), aide sociale (1), gestion des familles (5) et gestion des bibliothèques (11).

Le mois de décembre a été chargé, avec, notamment, la mise en place de la nouvelle déclaration de fin d'année en paie (appelée N4DS).

L'ALPI, en tant que collectivité, s'est lancée dans le test de la dématérialisation des écritures comptables, par ailleurs en attente de validation par le pôle national de dématérialisation, ce qui permettra une homologation de nos logiciels pour l'ensemble de nos adhérents.

À la demande de certains CIAS, nous avons lancé un marché sur un nouveau logiciel de télégestion. Ce logiciel doit simplifier la tâche du personnel administratif des structures mais aussi celles des agents sociaux.

Projets 2012 :

À la demande de la Préfecture, nous allons dématérialiser les listes électorales.

Sur les plans des logiciels, nous allons continuer les migrations du logiciel facturation et de la paie en mode web. Nous allons installer le logiciel de télégestion et former les utilisateurs et, également, préparer la dématérialisation des écritures comptables de nos sites.

En ce qui concerne les appels d'assistance sur le matériel :

Durant l'année 2011 le service maintenance aura répondu à 2395 appels, le tableau qui suit montre le détail des interventions.

Thème	Nombre	%
ECRAN	58	2.42
IMPRIMANTE	258	10.77
INTERNET	421	17.58
UNITE CENTRALE	648	27.06
SERVEUR	169	7.06
PERIPHERIQUE	58	2.42
INSTALLATION	201	8.39
PROBLEMES LOGICIELS	241	10.6
RESEAUX	98	4.09
AUDIT	10	0.42
Renseignements propositions	119	4.27
<i>Sans affectation particulière</i>	114	4.76
Total	2395	100.00 %

S'ajoutent à ces interventions, celles du Conseil général qui sont au nombre de 664 pour l'année 2011.

Le déploiement du Pack sécurité suit son cours, et, à ce jour nous en sommes à 825 licences.

Le serveur de messagerie Zimbra est maintenant en exploitation, nous gérons actuellement 225 adresses de messageries.

L'ALPI a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion de hotline, afin d'améliorer les performances en termes de réactivité et de suivi des interventions demandées par nos adhérents.

La CCI, le SYDEC et le Conseil Général ont adhéré à notre service d'hébergement de sauvegardes déportées. Ils sont ainsi raccordés par fibre optique à notre baie de disques afin de bénéficier d'un backup de secours.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2012

Une centrale d'achat, pour du matériel informatique, réservée aux adhérents de l'ALPI, sera mise en service au deuxième trimestre 2012.

Le logiciel de gestion de Hotline sera en exploitation début avril. Chaque adhérent aura un accès privatif au portail web du logiciel qui permettra de formuler une demande de service, de suivre l'évolution d'un incident et de valider la clôture d'une intervention.

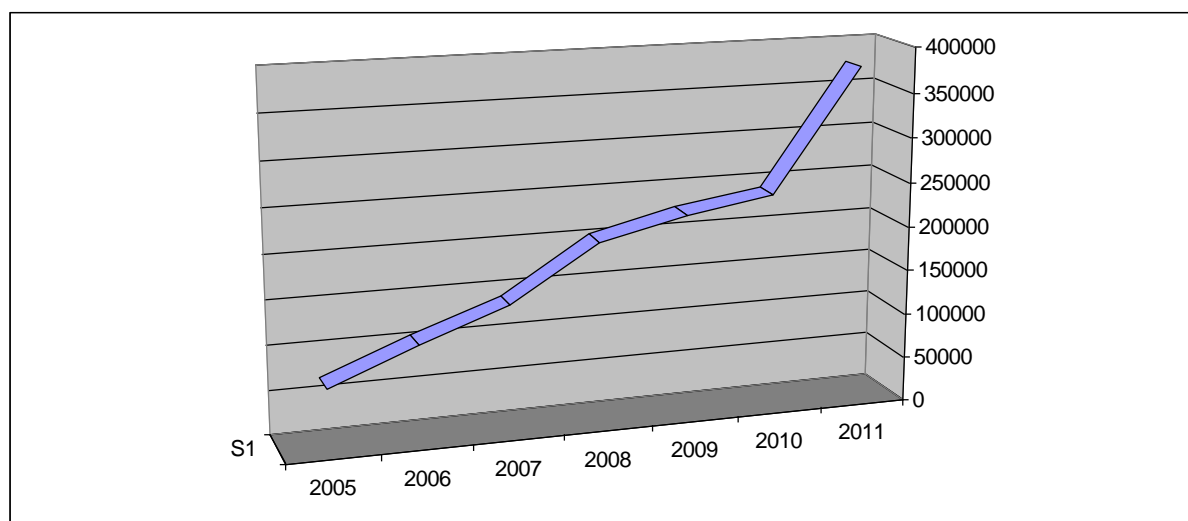
Un lien de secours internet fibre est à l'étude afin de garantir les connexions Internet permettant l'accès permanente à nos applications full web.

Pôle Administration électronique

1 – L'extranet départemental : Landespublic

La fréquentation

LandesPublic poursuit sa progression, avec une très bonne année 2011, caractérisée par une augmentation de plus de **56 %** des visites par rapport à l'exercice précédent ! ¹ Outre les visites, les documents « en ligne » connaissent toujours un franc succès, certains d'entre eux ont déjà été téléchargés près de 5000 fois. LandesPublic, compte aujourd'hui plus de 6300 articles et plus de 3300 comptes de connexion ...



¹ Nombre de visites en 2011 : 376557 (contre 240594 en 2010)

Un projet démarre avec l'UDCCAS (Union départementale des CCAS). Il comportera notamment un moteur de recherche spécifiquement dédié aux établissements participant à l'action sociale dans notre département.

Nouveautés 2012

- La refonte de l'Extranet départemental et de ses sites associés va démarrer dans les prochains mois, il s'agit d'une tâche ardue, compte tenu du saut technologique à opérer pour le moteur de LandesPublic et des sites associés. A l'issue de cette migration, des actions de formation seront menées, en particulier auprès des différents rédacteurs.
- La partie « hébergement local et streaming » de la WebTv de LandesPublic est opérationnelle, en revanche, pour la refonte de la partie « Web » (FrontOffice), nous utiliserons une solution mutualisée, en collaboration avec le Conseil général des Landes.
- La partie technique du mini-site d'aide aux « marchés publics en ligne » destiné aux entreprises a été confiée au webmestre de l'Extranet départemental. Concrètement, il s'agit de sensibiliser les soumissionnaires aux différentes procédures offertes par les collectivités locales en matière de marchés publics, de les informer sur les intérêts de la dématérialisation : temps, coûts..., et bien sûr de développer le nombre de consultations et de réponses électroniques sur la plateforme de dématérialisation accessible via l'Extranet départemental landais. Ce mini-site est accessible à l'adresse <http://aide-entreprise.landespublic.fr>

2 – La Web-TV

Le support vidéo contribue aujourd'hui largement à l'attractivité de l'Extranet départemental, notamment auprès du grand public.

À ce jour, 58 films ont été réalisés, qui ont suscité plus de 26 000 visionnages en ligne !

Un certain nombre de ces reportages sont régulièrement consultés en dehors du site LandesPublic car ils sont repris par des sites partenaires, au premier rang desquels on compte celui du **Conseil général des Landes**, mais également l'Inspection d'Académie, Aquitaine TV, les PEP 40, le Sdis, le Conservatoire, l'AMF, Laerdal (défibrillateurs), etc.

On compte également de nombreux visionnages à partir des réseaux sociaux, dont notamment à partir de la page Facebook, de LandesPublic TV qui est suivie par **1850** « amis ».

De plus en plus d'acteurs publics du département font appel aux reportages-vidéo de LandesPublic pour illustrer leurs propos lors de réunions publiques, voici une liste non-exhaustive de ces projections :

- Manifestation « les 25 ans de l'ALPI »
- AG et réunions de l'Association des Maires des Landes
- Journée « Accueil de la petite enfance » organisée par la CAF, l'AML, le CG et l'UDCCAS-CIAS
- AG de l'Union départementale des CCAS et CIAS
- AG de l'Union départementale des sapeurs-pompiers

- Réunion de présentation du CIAS du Seignanx
- Journées sur l'emploi des handicapés / Risques professionnels organisées par le Centre de Gestion des Landes
- AG des PEP 40 + journée de formation en partenariat avec l'Inspection d'Académie
- Expertise pour le Pays des Landes de Gascogne pour la webTV collaborative,
- Apprentissage du journalisme à 4 classes de collégiens dans le cadre de l'opération « Bravo les Métiers », menée par les Chambres Consulaires et le Conseil général des Landes,

N'hésitez pas à nous contacter si votre collectivité mène un projet important, sur lequel vous souhaitez communiquer, la Web-TV de LandesPublic est à votre disposition.

3 - Dématérialisation des marchés publics :

En ligne depuis le mois de janvier 2005, pour répondre aux obligations légales, cette plateforme est utilisée par de nombreuses collectivités pour ses services innovants, comme le Conseil général des Landes, l'Office Public de l'Habitat, le SYDEC, le SDIS, les mairies de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos, Saint-Pierre-du-Mont, les communautés d'Agglomération du Marsan et du Grand Dax, l'Hôpital de Dax...

Pour rappel, la plateforme considérée comme « profil d'acheteur » permet la publication des avis de marchés, la mise en ligne des dossiers de consultation et la réception de réponses électroniques.

Voici les principaux chiffres à retenir pour l'année 2011 :

Nombre de collectivités adhérentes :	370
Nombre de DCE téléchargés (hors anonyme) :	36 691
Nombre de réponses électroniques :	490
Nombre d'entreprises enregistrées :	6 846
Nombre d'entreprises enregistrées hors France :	68

Nous constatons, depuis le début d'année, une forte augmentation de l'utilisation de la plateforme du fait des nouvelles obligations réglementaires.

Cette plateforme bénéficiera par la suite d'un connecteur avec celle de l'archivage électronique.

4 - Dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES) :

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'Etat, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES. Ce dernier vise à dématérialiser les actes soumis au contrôle de légalité. Dans le même esprit que pour les autres plateformes, l'ALPI a procédé à un marché public afin d'être homologuée comme Tiers de télétransmission (homologation de « Landespublic » par le Ministère de l'Intérieur validée en Novembre 2007), mais aussi pour être Autorité Déléguée d'Enregistrement pour les certificats électroniques.

En 2011, la plateforme a effectué avec succès une nouvelle homologation par le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration concernant

ACTES BUDGETAIRES (dématérialisation des documents budgétaires et l'utilisation d'un format XML).

À ce jour, 120 collectivités ont un accès à la plateforme de télétransmission et certaines vont, dès cette année, utiliser ACTES budgétaires.

Cette plateforme bénéficiera elle aussi, par la suite, d'un connecteur avec celle de l'archivage électronique.

5 - Dématérialisation du traitement du courrier (ACROPOLIS) :

Depuis le milieu de l'année 2011, l'ALPI propose un logiciel de suivi du courrier entrant et sortant pour les collectivités de toute taille.

Ce logiciel permet d'améliorer le traitement du courrier, d'avoir une traçabilité complète des courriers échangés, d'accélérer la recherche et réduire les pertes de courrier grâce à la numérisation. C'est un logiciel dit « collaboratif », un courrier pouvant être diffusé à plusieurs personnes en même temps.

Ce logiciel est installé dans la salle blanche de la Maison des Communes et les collectivités peuvent y accéder à distance depuis leurs postes informatiques.

Avant l'utilisation, un temps de préparation et des réunions sont nécessaires pour le paramétrage. Des formations et des phases de test peuvent également prendre du temps selon la taille, l'organisation et le nombre d'utilisateurs de la collectivité.

6 - Portail Environnement Numérique du Travail (ENT) :

L'ALPI met à disposition depuis maintenant 3 ans, un portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) à destination des écoles landaises du 1^{er} degré. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'ALPI et l'Inspection Académique des Landes. La solution retenue pour la mise en œuvre de l'ENT est « ICONITO Ecole Numérique » édité par la société CAP-TIC en logiciel libre. Cette initiative s'inscrit dans les programmes ENT de l'Éducation Nationale.

Comme chaque année, l'ENT a bénéficié de nouvelles fonctionnalités qui enrichissent encore un peu plus les outils pédagogiques déjà disponibles.

On notera plus particulièrement la mise en place du cahier de suivi et d'évaluation des élèves dans l'ENT. Un module de visioconférence a également vu le jour qui permet à deux personnes de dialoguer ensemble à distance.

L'ALPI a mis à disposition un serveur de streaming pour permettre la diffusion de vidéos de meilleures qualités sur les blogs des écoles.

Le nombre d'écoles inscrites à l'ENT continue de progresser. A ce jour, 285 écoles landaises sont connectées à l'ENT soit plus de 30 000 comptes élèves, plus de 51 000 comptes parents et plus de 1 350 comptes enseignants.

7 - Archivage électronique : ARCHILAND

L'archivage électronique est un sujet qui préoccupe depuis quelques années l'ALPI, en fait, depuis la mise en place de notre première plateforme dématérialisée : les marchés publics. L'archivage électronique vise à conserver de manière pérenne et dans les durées

légales, les documents nativement numériques comme les délibérations, les payes, la comptabilité ou encore les marchés publics.

Le projet d'archivage électronique a vu le jour en 2009 regroupant plusieurs partenaires institutionnels : l'ALPI, le Centre de Gestion des Landes, les Archives Départementales et le Conseil général des Landes.

ARCHILAND est la première plateforme d'archivage électronique mutualisée. Elle est unique sur le plan national. « Unique » car elle met en œuvre tout le cycle de vie d'un document en partant de sa création, sa conservation jusqu'à son élimination. Autre particularité, tous les programmes ayant permis la conception du système d'archivage ainsi que toutes les documentations afférentes seront librement téléchargeables.

Courant 2011, des sessions de démonstrations de la solution ont été organisées sur le département, à destination des adhérents.

ARCHILAND a suscité beaucoup d'intérêt de la part de nombreuses collectivités hors du département des Landes. En effet, nous avons présenté le dossier très régulièrement à des homologues, des conseils généraux, conseils régionaux... se lançant dans une réflexion et démarche d'archivage électronique.

La libération des codes et de tous les documents est très attendue.

Le lancement officiel d'ARCHILAND a eu lieu le 7 décembre 2011 à la Maison de l'Aquitaine à Paris lors d'une conférence de presse. Cette conférence de presse était également accessible en visioconférence depuis Mont-de-Marsan (Maison des communes – salle de visioconférence de l'ALPI). Ce fut aussi l'occasion de présenter le site internet www.archiland.org.

En 2012, sont prévues des initiations à la réglementation archivistique (papier et électronique).

Suite à un changement de volonté du SIAF survenu fin janvier 2012, une demande d'agrément de tiers-archivageur va être adressée à cet organisateur.

8 - Webpublic40 :

Mise en place en 2006, la solution Webpublic40 de création et de gestion de sites web, progresse toujours à un rythme soutenu.

Adhérents

Après avoir franchi le cap symbolique des 100 adhérents dans le courant de l'année 2010, ce sont aujourd'hui 120 collectivités et leurs partenaires qui nous font confiance pour réaliser leur site Internet.

Les adhérents se répartissent ainsi :

- 79 Communes
- 15 Communautés de Communes
- 11 Syndicats mixtes et GIP
- 15 divers (associations, centre hospitalier, lycée...)

Nouveaux adhérents année 2011 :

- Bias
- Hastingues
- Sainte-Eulalie-en-Born
- Hontanx
- Bénesse-Maremne

- CC Amou
- CC de Pouillon
- CC Pays d'Albret
- Château d'Aon
- Hospitalisation À Domicile Marsan Adour
- Syndicat du Marseillon
- Syndicat des Eaux de Morcenx
- Mutualité des Landes

Le point sur l'avancée des projets :

- 84 sites sont en ligne soit 26 sites de plus qu'en 2010, ce qui représente une progression de 44,83%.
- 27 sites sont en cours de développement pour une mise en ligne programmée en 2012 ou 2013).
- 9 sites sont à venir.

Nouveau module :

Installation d'un module de questionnaire et d'enquête en ligne (EZsurvey).

Extranet et Intranet :

La demande d'Extranet ou/et d'Intranet émanant des "grosses" collectivités nous a conduit à faire voter en 2010, une participation additionnelle en comité syndical. En effet, leur réalisation est comparable à la création d'un site Internet.

Cette année, 2 sites sont concernés : le SYDEC et Parentis-en-Born.

Téléservices :

Poursuite du travail d'information et de support auprès de nos adhérents sur les téléservices mis en œuvre par la DILA. Intégration, sur les sites, des contenus liés à ces téléservices.

TIPI : Intégration d'un module de Paiement en ligne : TIPI (Titre Payable par Internet) en liaison avec la Trésorerie Générale.

Assistance et support :

Les demandes d'assistance et de supports courants s'amplifient au rythme du nombre de nos sites en ligne.

Les nouvelles versions d'EZpublish installées, nous ont contraints à refaire l'interface d'administration simplifiée, développée l'an dernier.

Amélioration du module de stats : la consultation de l'historique est désormais possible.

Newsletter :

Travail de test et d'intégration achevé pour la dernière version de la news.

Installations ou mises à jour à venir pour 6 sites (Plan de Prévention des Déchets, Parentis-en-Born, Aire-sur-Adour, Grand-Dax, Sanguinet, Saint-Sever).

Projet et dossiers en cours :

Médiathèque : L'intégration sur les sites de nos adhérents d'un module d'identification avec possibilité d'accès à la liste des ouvrages en collaboration avec le logiciel de bibliothèque et médiathèque distribué par l'ALPI.

Version Smartphone : Etude d'une version pour Smartphones des sites de nos adhérents

Site webpublic40.org : Nouvelle version du site Webpublic40.org en cours, avec espace adhérents renforcé et développement de tutoriaux.

Mise au catalogue des formations WP40 suite à l'harmonisation des versions logicielles.

Label et distinctions :

Après l'enquête conduite en 2010 par l'AEC sur la qualité des sites de communes en Aquitaine, ce sont les EPCI qui ont été en 2011, soumis à cet audit. 105 sites aquitains ont été testés. Les résultats sont plus qu'encourageants.

Dans la catégorie des moins de 8000 habitants :

4 sites réalisés par l'ALPI se positionnent dans les 10 premiers. La CC du Pays de Roquefort est classée première, la CC du Pays de Mugron seconde. La CC de la Haute Landes et la CC du Gabardan sont classées respectivement 4ème et 10ème.

Dans la catégorie de 8000 à 16000 :

la CC du Cap de Gascogne se classe en 3ème position, la CC du Pays d'Orthe obtient la 4ème place et la CC de Montfort en Chalosse la 7ème position.

Dans la catégorie des plus de 16000 habitants :

la CA du Grand-Dax est classée première de sa catégorie et la CC du Pays Tarusate obtient la 9ème place.

Label ville internet :

Le site de la ville d'Aire sur l'Adour s'est vu reconduire ses 2 arobas pour sa seconde participation au label. 17 communes des Landes se sont vues remettre un arobas pour leur première participation.

L'ALPI souhaite encourager les collectivités landaises à participer à ce label. Elle prendra à sa charge les frais d'inscription en 2012 pour les communes volontaires et les aidera à monter leur dossier. Une information sera diffusée auprès de toutes les collectivités visant à sensibiliser les élus à l'importance que revêt la mise en place d'initiatives en matière de développement des technologies du numérique sur leur territoire.

Dossiers transversaux suivis par l'ALPI

Les Ateliers Multiservices Informatiques :

L'ALPI est cosignataire des conventions pour la mise en place des AMI. Elle est présente à chaque étape de la réalisation d'un AMI :

- présentation aux élus de la démarche des AMI
- aide technique à la réalisation du dossier
- aide au recrutement des animateurs nouvelles technologies
- installation du matériel dans les locaux
- formation de 3 semaines de l'animateur
- suivi de la gestion des AMI
- décentralisation de formations gratuites
- réunions de suivi avec l'ensemble des animateurs
- sessions de formation sur divers logiciels avec l'ensemble des animateurs

Les AMI de Dax, Amou et Castets ont vu le jour en 2011.

Participations diverses :

- ✓ Plusieurs rencontres de structures départementales gérant l'informatique des communes ont eu lieu cette année. Une association est née de ces échanges qui se nomme DECLIC, réunissant les départements du Gers, de la Haute-Garonne,

du Lot-et-Garonne, de Gironde, de l'Aveyron, de la Vienne, de la Charente Maritime, du Tarn-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Alpes Maritimes, de l'Ardèche, de la Charente, de la Somme, de la Manche, de la Drôme et des Landes.

- ✓ L'ALPI a renouvelé son adhésion à l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales (ADULLACT), association qui regroupe de nombreuses collectivités permettant de mettre à disposition de ces dernières des logiciels libres, sans droit d'utilisation.
- ✓ L'ALPI a participé les 23 et 24 Juin au congrès de l'ADULLACT à Montpellier, ainsi facilitant la possibilité d'intégrer de nombreux groupes de travail nationaux, notamment sur l'archivage, les marchés publics ou la gestion du courrier.
- ✓ L'ALPI a participé aux rencontres territoriales sur l'archivage électronique à Bordeaux, Paris et Lyon en Avril.
- ✓ L'ALPI contribue activement depuis plusieurs années au groupe TIC de l'Association des Maires de France à raison d'une réunion tous les 3 mois, ainsi que des réunions de sous-groupes thématiques sur l'administration électronique.
- ✓ L'ALPI participe depuis deux ans au comité de programmation et de pilotage du rendez-vous annuel RURALITIC qui a lieu fin Août à Aurillac. Interventions et participations aux tables rondes les 31 Août et 1 Septembre.
- ✓ À la demande d'associations dont la Ligue des Droits de l'Homme, des agents de l'ALPI ont participé à des conférences sur les dangers d'internet.
- ✓ Une présentation d'Archiland a été effectuée aux 22 Chambres Régionales des Comptes en visio-conférence depuis Bordeaux.

Le Président de l'ALPI, Henri EMMANUELLI

Fait à Mont-de-Marsan, le jeudi 15 mars 2012